

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20240704- 79

Séance du 4 juillet 2024

Nombre de membres en exercice	Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs	Date de convocation
15	13	2	0	2	26/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre juillet à dix-neuf heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du conseil municipal de la commune de Tréon, sous la présidence de Monsieur Christian BERTHELIER, maire, dûment convoqués.

M. André GOALES	P	M. Daniel MORCHOISNE	P	M. Bruno RAVEL	P
Mme Edwige GANDON	P	M. Joël BOUTEMY	P	Mme Isabelle TUCCILLO	P
M. Michel BEAUFOUR	P	Mme Lydie GUESNET	E	M. Jean LÉOTÉ	P
Mme Mauricette PETIT	P	Mme Cynthia FERNANDES	P	Mme Sandrine DUPUY	P
M. Ludovic BARBIER	P	Mme Céline DEULET	E		

P = présent

E = excusé

A = absent

Secrétaire de séance : Monsieur Joël BOUTEMY

Pouvoirs :

Madame Céline DEULET donne pouvoir à Monsieur BERTHELIER

Madame Lydie GUESNET donne pouvoir à Monsieur Ludovic BARBIER.

-----oOo-----

Tarifs du restaurant scolaire, garderie et portages année scolaire 2024/2025

Monsieur le maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les tarifs du repas du restaurant scolaire, de la garderie ainsi que des portages de repas pour l'année scolaire 2024/2025.

A savoir :

Restaurant scolaire enfant de la commune :	4.50 €
Restaurant scolaire enfant hors commune :	5.50 €
Garderie, forfait journalier :	2.80 €
Portage de repas :	5.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte cette proposition.

Fait et délibéré le 04/07/2024

Pour extrait certifié

Le maire

Christian BERTHELIER

Certifié exécutoire

Après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le
Tréon, le

Le maire

Christian BERTHELIER

